

## 6 Société et Culture

## Opération en cours de recensement physique des bénéficiaires de pensions et rentes de la CNSS

## Nicole Assélé : " A ce stade, nous avons déjà décelé des incohérences "

Propos recueillis par Issa IBRAHIM

Libreville/Gabon

**l'union.** Madame le directeur général, pourquoi avoir initié une opération de recensement physique et de paiement par chèque nominatif pour tous les retraités de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), alors que ceux-ci étaient déjà domiciliés dans différentes banques de la place ?  
**Nicole Assélé :** J'aimerais tout d'abord souligner que cette opération répond aux dispositions légales et réglementaires contenues, notamment, dans le décret d'application du Code de sécurité sociale, dans son Article 151 qui dispose que : "le bénéficiaire d'une pension est tenu de faire parvenir chaque année à la Caisse un certificat de vie ou document équivalent établi par l'autorité administrative locale compétente". Il s'agit donc d'une opération de routine qui intervient régulièrement, généralement en pareille période de l'année ; et qui permet à la CNSS de s'assurer de la preuve de vie et qu'elle paie la bonne prestation au réel bénéficiaire. La CNSS n'étant pas présente dans le réseau bancaire sur l'ensemble du territoire et même à l'étranger, nous avons donc estimé nécessaire de procéder, cette fois-ci, au recensement des pensionnés qui, à cette période, déposent leurs certificats de vie à nos agences. Les nouvelles technologies aidant, nous avons commencé progressivement cette année à utiliser les données d'enrôlement biométriques. Ceci dit, dès le mois prochain, les choses reviendront à la normale, c'est-à-dire que les retraités seront de nouveau payés dans leurs banques respectives.

#### Quel bilan dressez-vous à mi-parcours de cette opération qui fait tout de même grincer des dents ?

- Je venais de vous dire que cette opération visait à s'assurer de la preuve de vie des allocataires, et que la CNSS payait effectivement la bonne prestation au réel bénéficiaire. Or, de l'enveloppe globale émise chaque mois par la CNSS pour environ 25 000 retraités déclarés, nous n'avons aucun retour de nos partenaires bancaires sur l'effectivité des paiements. Cette opération devrait donc nous permettre, à terme, d'assainir le fichier des pensions. Nous ne saurions donc, alors que l'opération est encore en cours, vous en donner la pleine mesure.



Photo : D.R.

Le directeur général de la CNSS, Nicole Assélé : "A terme, l'opération devrait permettre d'assainir le fichier des pensions".

Nous vous indiquons tout au plus qu'à ce stade, des incohérences sont relevées. Notamment les fausses identités, doubles emplois, faux bénéficiaires, etc. Nous reviendrons en temps opportun, avec une appréciation exhaustive sur les résultats de cette opération.

#### Quelles seraient donc les mesures correctives à la suite de tous ces constats et dysfonctionnements ?

- Il s'agira déjà, pour la CNSS, au terme de l'opération en cours, de disposer d'un fichier assaini et donc fiable. Nous procéderons au renforcement des contrôles documentaires (actes administratifs et état-civil), à l'application stricte de la législation et la réglementation en vigueur et l'intensification de la campagne de lutte contre la fraude, interne et externe, que nous avons initiée dès notre prise de fonction. Nous en appelons au sens de responsabilité de tous les usagers, à la coopération des autres administrations compétentes chargées de délivrer les actes administratifs et au sens de probité morale de nos collaborateurs. Nous veillerons désormais à ce que la loi sanctionnant toutes formes de fraudes soit rigoureusement appliquée.

#### Êtes-vous certaine que les auteurs des actes illicites que vous décrivez ne bénéficient pas de complicités à l'intérieur même de la CNSS ?

- La réponse à votre question coule de source, dans la mesure où nous avons, nous-mêmes, déjà initié une campagne de lutte contre les fraudes en interne. Nous sommes conscients que des efforts dans ce sens doivent également être entrepris à l'intérieur même de l'institution, pour dissuader tous les contrevenants. Nous avons, en effet, identifié et commencé à démanteler des réseaux de fraudes avec des tentacules au niveau de notre système d'information et les départements-métiers. Tout ceci, avec des complicités à l'extérieur, je précise. Car, il ne peut avoir des corrompus sans corrupteurs, nous en sommes conscients. Nous nous attelons à séparer le bon grain de l'ivraie. Nous attirons, encore une fois, l'attention de l'ensemble de nos collaborateurs sur ces pratiques délictueuses, qui ternissent l'image de l'institution et obèrent considérablement sa trésorerie.

#### Il reste, malgré tout, que beaucoup de pensionnés se plaignent des conditions d'accueil et le traitement qui leur sont réservés, sur le site de Libreville notamment. Ils parlent d'impréparation et d'improvisation dans l'organisation de l'opération en cours. Qu'en dites-vous ?

- C'est peut-être vrai qu'il y a eu quelques manquements au lancement de l'opération. Mais, je ne parlerais pas d'impréparation et d'improvisation, comme certains le prétendent. Cette opération est organisée chaque année et celle-ci ne déroge pas à la règle. Simplement que tous les pensionnés voulant percevoir leur paiement le premier jour, ont afflué à nos guichets en masse, et c'est ce qui a créé cet engorgement que vous avez dû constater. Alors même qu'il avait été annoncé, y compris par voie de presse, que l'opération s'étendrait sur 15 jours, du 5 au 20 décembre courant. Pour revenir aux manquements que vous évoquez, nous avons immédiatement instruit nos services pour y apporter des mesures correctives. A la suite desdites instructions, nous ne sommes pas peu fiers de la qualité de l'accueil et du traitement qui sont faits aujourd'hui à nos usagers. Vous pouvez le vérifier. Ceci dit, je m'en voudrais de ne pas présenter mes excuses à ces usagers pour les désagréments causés par ce retard à l'allumage.

## Fin de l'atelier de validation des outils de gestion des ressources humaines de l'Etat Les administrations sectorielles invitées à s'approprier le projet

AJT

Libreville/Gabon

**L'ATELIER** pour la validation des outils de Gestion des ressources humaines (GRH) de l'Etat, organisé par le ministère de la Fonction publique, de la Modernisation du service public, chargé de la Réforme de l'Etat, en partenariat avec la Banque mondiale, les 7 et 8 décembre 2017 à Libreville, a pris fin vendredi par un panel de recommandations adressées à l'ensemble des administrations sectorielles. La cérémonie y relative a été présidée par le ministre de tutelle, Jean-Marie Ogan-daga.

Au terme des deux jours de travaux, les participants



Photo : R.H.A.

Le ministre en charge de la Fonction publique, Jean-Marie Ogan-daga (2e à d) à la clôture des travaux.

ont recommandé, entre autres, la mise en place effective des comités techniques ministériels, la structuration de la gouvernance du projet par la formalisation d'un cadre juridique, le renforcement des compétences des équipes-projets par l'assistance et l'accompagnement d'une expertise avérée. Mais surtout l'appropriation

du projet par les administrations sectorielles. La Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) étant éventuellement «l'outil» de la stratégie des ressources humaines dans l'administration gabonaise pour que celle-ci atteigne véritablement les objectifs de performance, de productivité, d'efficacité et

d'efficacité que les hautes autorités du pays appellent de leurs vœux.

Aussi, au nombre des outils d'évaluation de la performance du salarié de l'Etat, les panélistes ont-ils insisté sur le lien entre l'évaluation et l'environnement du travail, les éléments de la fiche de poste et la grille de référence de l'évaluation. Pour rappel, l'atelier de validation des outils de gestion des ressources humaines de l'Etat avait pour objet de présenter aux équipes-projets sectorielles lesdits outils, et entamer une démarche concertée avec l'ensemble des administrations sectorielles, en vue de présenter la méthodologie de collecte des données nécessaires à la validation des outils de

GRH et l'évaluation des performances des agents publics. Ledit atelier s'inscrivait dans « le processus des mutations initiées par le département ministériel et qui visent à faire passer la gestion du personnel de l'Etat, de la seule gestion statutaire à une gestion plus dynamique et mieux articulée aux programmes par objectifs », ainsi que l'a souligné Jean-Marie Ogan-daga. Précisant, par ailleurs, que l'agent étant au cœur de la mise en place de ce processus, la gestion des ressources humaines constitue donc un chantier prioritaire du ministère dont il a la charge, avec pour ambition « de parvenir à une rationalisation des effectifs (...) et à l'amélioration du service public ».

## Ici et ailleurs

#### •Alimentation Retrait massif de laits infantiles Lactalis

Le gouvernement français a annoncé dimanche un retrait massif de laits infantiles Lactalis destinés à la France et à des marchés étrangers, en raison d'un risque de contamination par des salmonelles. Alors que le leader mondial des produits laitiers avait déjà rappelé douze références de laits infantiles fabriqués dans son usine de Craon (ouest de la France) le 2 décembre, le ministère français de l'Economie et des Finances a publié dimanche une liste de plus de 600 lots qui sont rappelés, interdits à la consommation et à l'exportation.

Les salmonelloses sont des intoxications alimentaires allant de la gastroentérite bénigne à des infections plus graves. Elles sont potentiellement plus dangereuses pour les jeunes enfants, les personnes âgées ou celles dont le système immunitaire est affaibli.

#### •Santé publique

#### Pénurie de vaccins contre la tuberculose

Le président camerounais Paul Biya a ordonné le décaissement d'un milliard de francs CFA pour faire face à une rupture de stock du vaccin BCG destiné à la prévention de la tuberculose chez les nourrissons, a appris l'AFP, hier, de source officielle. Le vaccin BCG est en rupture de stock dans de nombreux hôpitaux du pays depuis des semaines, sans qu'une date précise du début de pénurie puisse être établie. "Sur instructions (du) président de la République, une somme d'un milliard de francs a été débloquée pour l'approvisionnement en vaccins traditionnels et prioritairement le vaccin BCG en rupture", a écrit André Mama Fouda, ministre de la Santé, dans un communiqué à l'intention des populations.

#### •Hommage

#### Une plaque en mémoire de Soljenitsyne

Les autorités russes ont inauguré, hier, à Moscou, une plaque en mémoire de l'écrivain Alexandre Soljenitsyne, qui a révélé au monde entier l'univers inhumain des camps de travail soviétiques et dont le centième anniversaire de la naissance sera célébré en 2018. La plaque a été dévoilée sur un immeuble du centre-ville de la capitale russe dans lequel a résidé l'écrivain, prix Nobel de littérature, en présence de responsables du gouvernement russe, a rapporté l'agence de presse publique Ria Novosti.

Rassemblés par I. I.